

Siège social : **ALKERN FRANCE**
62440 HARNES

Établissement : **ALKERN FRANCE**
ALKERN FRANCE NEVERS
Quai de MEDINE
58000 NEVERS

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON

DÉCISION D'ADMISSION N°018.001 du 06/06/16
DÉCISION DE RECONDUCTION N°018.009 du 14/10/24

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 322 Appuis de fenêtre en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme **NF P 98-052:2020** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 322, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

58W003

Code interne : A - B/06 - G/06 - O

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Danièle MERIAN

Tél.: 06 48 98 17 02

Mail: qualite@cerib.com

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (norme NF P 98-052:2020)

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

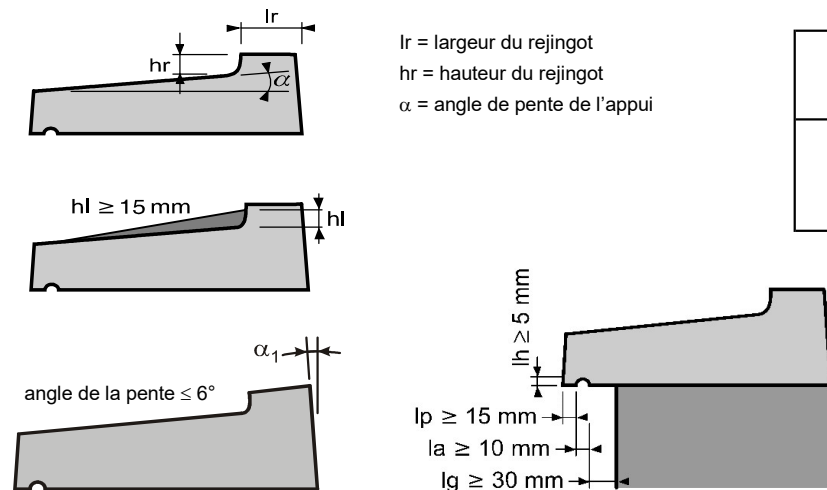
Les tolérances applicables aux dimensions de fabrication sont les suivantes :

Longueur, largeur et hauteur de l'appui : ± 5 mm sur chaque valeur individuelle et écart ≤ 5 mm entre deux valeurs individuelles.

Planéité au règle de 20 cm : ≤ 4 mm

Les appuis peuvent être constitués d'un ou plusieurs éléments

Exigences dimensionnelles (en mm) applicables aux rejingots, nez, talon et larmier des appuis :



lr = largeur du rejingot
hr = hauteur du rejingot
 α = angle de pente de l'appui

largeur mini lr (mm)	hauteur mini hr (mm)	pente mini (tg α)
30	25	0,08
	20	0,10

ENROBAGE DES ARMATURES

L'enrobage réel des armatures doit être ≥ 15 mm

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Texture : Sauf exigence particulière spécifiée à la commande, le bullage doit être \leq au niveau 4 de l'échelle de référence du document CIB n° 24 (surface maxi par bulle de 0,5 cm², profondeur de 2,5 mm, surface de bullage 2,5 % de la surface totale et bullage concentré = 7,5 %)

Teinte : lorsque la teinte est un exigence spécifiée, sur la base d'un appui témoin, il est fixé par accord entre les parties, un niveau de teinte moyenne équivalente à l'un des degrés de l'échelle du nuancier gris CIB. La tolérance applicable par rapport au niveau de teinte moyenne est ± 1 degré

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

La charge à la rupture par flexion des appuis au délai de livraison annoncé, doit être \geq aux valeurs suivantes :

Familles d'appuis		Charge de rupture (daN)
largeur ≤ 35 cm	longueur ≤ 80 cm	360
	80 cm < Longueur < 150 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 150 cm	150
largeur > 35 cm	longueur ≤ 80 cm	360
	80 cm < Longueur < 140 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 140 cm	180

Pour les appuis en composite ciment-verre, la limite de rupture "MOR" obtenue lors d'un essai de résistance à la flexion sur éprouvettes à 28 jours, doit être \geq à 8,0 MPa

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Absorption d'eau

Pour les appuis en béton hydraulique, le coefficient d'absorption d'eau par remontée capillaire doit être ≤ 3 , et aucun résultat individuel $\geq 3,5$.

Pour les appuis en composite ciment-verre, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon la norme NF EN 1170-6.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être $\leq 10\%$ et aucune valeur individuelle $\geq 12\%$.

Pour les appuis en béton de résine, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon les dispositions de la norme NF EN 14617-1.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être $\leq 0.8\%$ et aucune valeur individuelle $\geq 1.0\%$.

Durabilité vis-à-vis du gel-dégel destinée aux appuis mis en oeuvre dans des conditions climatiques rigoureuses (classe XF3 ou supérieure selon NF EN 206/CN) : à l'issue de 25 cycles de gel-dégel, les éprouvettes ne doivent pas présenter de dégradation visuelle de la surface du béton.

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON
**Établissement : ALKERN FRANCE
58000 NEVERS**
Liste des produits certifiés
Décision n°018.009

Page : 3

Gamme d'appuis			Caractéristiques de forme				Type d'élément	Aspect de la surface	Teinte	Durabilité vis-à-vis du gel/dégel
Type de béton	Largeur (cm)	Plage des longueurs utiles (cm)	Rejingots latéraux	Rejingots arrière débordant	Avec oreilles	Cranté				
Hydraulique	30	40 - 200	OUI	NON	NON	NON	Appui monobloc	LISSE	Gris	OUI
	35	40 - 180	OUI	OUI	NON	OUI	Appui monobloc	LISSE	Gris	OUI
	39	40 - 180	OUI	NON	NON	NON	Appui monobloc	LISSE	Gris	OUI

Organisme certificateur



mandaté par AFNOR Certification

Établissement :

ALKERN FRANCE
58000 NEVERS



Décision **AF N° 018.009** du 14/10/24

OBSERVATIONS

L'étude de votre demande d'extension et de vos registres, pour les longueurs 130 à 180cm sur la gamme d'appuis de largeur 35cm, montre que les exigences du référentiel de certification sont respectées.

Par conséquent, le CERIB étend le droit d'usage de la marque NF Appuis de fenêtre pour ces longueurs.